Archives parlementaires

, ,

;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24311_t1_0476_0000_5

BY: creative commons

sommes; Les avoines que nous avions récoltés, ces vampires nous forçaient à les leurs porter jusque dans leurs greniers; il faillait faucher leurs foins et les ramasser pour la nouriture de cheveaux qui ne servaient qu'à trainer[,] en un char, leur molesse et leur oisiveté; Encore était-on obligé de leur pratiquer de beaux chemins; nous en avions un chez nous qui se faisait appeller M. Le marquis; nous ne récoltions que pour lui; malgré cela, il n'en était pas plus riche, puisqu'il a laissé à la nation tous ses créanciers, même jusqu'à ses domestiques et simples journalliers à payer; heureusement il ne reviendra pas empestiférer notre Commune; mais si cela était, il ne l'eurera (*sic*) rien de ses beaux discours[,] comme il a fait au passé, car nous sommes éclairés et la Raison nous est venue.

une autre espèce de monstre aussi dévorant que les premiers existait en ces tems de barbarie; ils nous prenaient le dixième de nos productions nettes[,] pour quelques grimaces qu'ils nous faisaient, lorsqu'ils étaient costumés en mascarades; quelle simplicité[,] et encore[,] outre la Dime, de leur donner de l'argent; leur hipocrisie ordinaire n'était pas connue de nous; le rideau que ces avares de richesses nous avaient mis sur les yeux n'était pas déchiré; votre courage et vos lumières, Citoyens, nous ont rendus clairvoyant à ne plus croire en les supercheries de ces charlatans qui parlaient au nom d'un homme dont l'existance n'est fondée que sur des basses frivoles; cependant nous ajoutions foi en leurs mensonges journaliers et nous les croyons comme les anciens grecs croyaient en leurs oracles; enfin vous avez levé le voile, et vous nous avez rendus à la raison, en nous débarassant de ces mangeurs de gens.

Nos ancestres étaient donc bien crédules[,] de ne pas croire que c'était leurs propres intérêts qu'ils demandaient sous un nom emprunté[,] que la malice des prestres destructeurs du genre humain avait parvenu à persuader à des ignorans qu'il existait un fils de l'Etre Suprême; comme eux[,] nous l'avons cru et dans les mansonges de ces perfides, comme nos ayeux, malheureusement trompés[,] nous avions la bonhommie de croire que[,] donnant des terres et des sommes à ces sangsues pour consommer un plus grand libertinage[,] nous y gagnions le double pendant l'Eternité; il[s] ne nous tromperons plus; l'Etre Suprême est le seul que nous voulons reconnoitre et adresser nos vœux.

Vous avez prévu, Citoyens Représentans, aux malheurs que les français ont essuyés pendant 14 siecles de corruption; Vous avez terrassé ces hidres infernaux qui s'engraisaient de nos pénibles traveaux et vous nous avez régénéré à notre véritable origine; nous vous rendons notre sincère hommage et une entière félicitation; libérateurs zélés, nous vous conjurons, au nom de l'Etre Suprême et du salut de la patrie, de rester à vos postes jusqu'à ce que le dernier des ennemis de notre sainte Liberté, soit écrasé.

Chez nous[,] des traitres ont payés de leurs têtes leurs perfides projets; si nous en connoissions encore[,] nous purgerions du sol de la terre de la Liberté ces cannibales[,] en les livrant au glaive de la Loi : nous venons de nous établir en garde Nationale pour faire la chasse à des Chouans qui venaient nous troubler en nos chaumières; nous n'avons d'autres forces à leur opposer[,] contre des fusils, que des fourches, brocs et faux; nous avons un bon courage et une entière fermeté, pour détruire cette indigne horde, et maintenir la République en toute sa splendeur : par les soins du brave adjudant général Bernard[,] qui nous à mis en activité pour courir sur ces brigands comme sur des loups, nous les redoutons moins parce que leur nombre à un peu diminué; et si nous avions 40 à 50 bons fusils[,] nous serions en le cas de leur tenir tête[,] si[,] à l'avenir[,] ils s'avisaient de vouloir encore nous troubler.

Nous allons tranquillement recueillir une abondante récolte de laquelle l'Etre Suprême nous a favorisés, en le bénissant des biens faits qu'il répand sur les Républicains français et en prononçant, du plus profond de nos cœurs, ces doux mots[:] Vive la République, Vive la Convention nationale. Vive la montagne.

P. BLANCHET (*off. mun.*), Jean CHALOND (*maire*), TRESE (*off. mun.*), f. CHANTEPIE (*off. mun.*), Jean GOIRAND (*Lieut^t*), *pierre BOURDON (agent nat.)*, pierre BOISCOURCÉ (*notable*), ALLEXANDRE (*off. mun.*), Yve BALHIE (*Lieut^t.*), Jean FRÔNE (?) (*Sous Lieut^t*), MERET (*Cap^e*), J.J. HANNIN (*secrét. g^{al}.*)

35

La société populaire de Mont-Braine, ci-devant Château-Renault (1), **applaudit aux travaux de la Convention qui ont préparé les nouvelles victoires par lesquelles Ypres, Charleroy, Mons, Tournai, Ostende sont tombées au pouvoir de la République.**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

Mont-Braine, [?] Mess. II] (3)

Citoyens Représentans

La Société Populaire de Mont-Braine s'est régénérée par un scrutin épuratoire; son premier pas la conduit vers vous; elle vous doit l'hommage de ses sentimens et de son civisme. Nous avons vu[,] Citoyens Représentans[,] les grands événemens de la Révolution; ils sont votre ouvrage; nous y avons successivement applaudi.

La Représentation Nationale a été violée. Nous avons frémi d'indignation; brave et prudent Geffroi[,] que de droits tu a acquis à notre reconnoissance !

Vous avez consacré ce principe immuable et consolant, l'existance d'un être Suprême et l'immortalité de l'âme; Les vertus et la justice sont à l'ordre du jour; Le malheur n'a plus à rougir; le fils vole aux combats et le père ne craint plus pour sa propre existance; Chaque Français est un héros; Les victoires se succèdent rapidement sur tous les points de la République; Tremblez, disparoissez, Despotes Coalisés; votre heure est arrivée; le Génie de la Liberté triomphe. Ypres, Charleroi, Mons, Tournai, Ostende[,] et vous[,] plaines de fleurus[,] vous êtes des témoins irréprochables de l'audace et des succès des Enfans de la Patrie.

(1) Indre-et-Loire.
(2) *P.V.*, XLII, 159.
(3) C 314, pl. 1255, p. 28 et 29 (même texte sous le n° 29, sauf « la Sté popul. affiliée aux Jacobins à Paris »).

Voila Votre Ouvrage, Citoyens Représentans; la Nature elle-même y sourit; continuez, restez à votre poste et ne l'abbandonnez que l'ors que le crime ne souillera plus la terre[.] Le Peuple français l'exige; Votre ardent amour pour la Chose Publique vous en fait un besoin. S. et F.

LEDUC (*présid.*), COUTURIER BUISSON (*secrét.*), DEBURE BUISSON (*secrét.*)

36

Les administrateurs et l'agent national du district de la Souterraine (1) **décrivent à la Convention le zèle et l'activité avec lesquels les citoyens de leur arrondissement travaillent à l'extraction du salpêtre; ils rendent compte de la découverte de quantité d'argenterie qu'ils envoient à l'hôtel national des monnoies.**

Insertion au bulletin. Renvoyé à la commission des revenus nationaux (2).

37

La Société populaire du canton de Ceyzériat, district de Bourg régénéré, département de l'Ain, applaudit aux travaux de la Convention, et promet soumission aux lois.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

*[Les Sans-Culottes Vrais amis de la République du C*on *de Ceyzériat à la Conv.; s.d.]* (4).

Citoye[n]s Représentants

Une Société de Campagnards établie, depuis le mois de janvier 1793, (vieux stile) qui a applaudit à l'acte de justice qui a fait tomber la tête du tiran; qui, toujours fidèle à ses serments, n'a pas varié dans ses principes de soumission aux lois, malgré tous les intriguants dont elle est entourrée, pourroit-elle ne pas vous rendre graces des décrets consolants que vous avez rendu pour le bonheur du peuple.

En rappellant aux françois que la Vertu, la justice et la probité étoient à l'ordre du jour, vous avez confondu ces nouvaux conspirateurs qui, par leurs actions et leur conduite ne prêchoient qu'une fausse morale destructive de tous bons gouvernements.

En décrétant que le peuple françois reconnoissoit l'existence de l'être Suprême et l'immortalité de l'ame, en même temps que vous terrassés les mêmes conspirateurs et les impies, qui, sous prétexte de nous prêcher l'horreur pour la superstition, nous insinuoient l'athéisme, vous rendés l'espoir et la consolation à ce bon peuple qui croit qu'une autre vie récompensera ses vertus

Continués, législateurs, le grand ouvrage de notre bonheur; que la Vertu et la probité soient le caractère du franc Républicain. Ecrasés du haut de la montagne où vous siégés, tous les ennemis de notre liberté; le bon peuple est debout, les Sociétés populaires surveillent; et vous avez si bien mérité, que nous reconnoissons tous qu'à vous seuls appartient d'asseoir sur des bases certaines les destinées de la République.

En décrétant la liberté des cultes, vous n'avez pas entendu que les fêtes décadaires ne fusent pas exécutées, cependant l'on se permet de travailler les jours, tandis que l'on fête encore les cidevant fêtes et dimanches. C'est aux Societés populaires à vous dénoncer les infractions à la loi : la notre, composée des Citoyens patriotes de 12 Commune qui composent notre Canton, pour rappeller le peuple aux vrais principes du Républicanisme, par la persuasion et la soumission aux lois, tient alternativement ses scéances tous les jours de décade dans les temples des différentes Communes; nous avons vus avec douleur que cet abus augmentoit. Ceci tient encore à un nouveau complot pour mettre la division dans l'intérieur. pères du peuple, parlés, portés des peines contre ceux qui n'exécuteroient pas la loi sur les décades. En vain pourroit-on dire que la liberté du culte est décrétée; les peines prononcées contre ceux qui ne se soumettent pas aux lois ne portent pas atteinte à cette liberté.

Vive la Republique, Vivent nos Représentants, vive la montagne.

arrêté que les citoyens Bourguignon et Lestar présenteront à la Convention la présente adresse, en vertu des pouvoirs à eux donné ce jourdhui 25 mess. II, et ont les membres du Bureau signés.

PERILLIAND (*Secrét.*), FRILLET (*vice-présid.*), PLACE

38

La commune de Gratreuil, canton de Sommepy, district de Montagne-sur-Aisne (1), **annonce à la Convention que la grêle a détruit la moisson.**

Renvoyé au comité des secours publics (2).

[Les habitans de la Comm. de Gratreuil, à la Conv.; s.d.] (3)

Nos terres de la Commune de Gratreuil promettoient une récolte abondante et prochaine; déjà nous nous disposions à l'amonceler dans nos greniers, lorsque tout à coup (le 25 Prairial dernier) un fléau non moins désastrueux que la guerre la plus sanglante, la Grêle, vient exercer sur nos champs ses plus horribles ravages qui nous privent de tout espoir de récolte cette année; si un tel revers a dû nous affecter, une idée bien consolante a ranimée notre courage : c'est d'être assurée d'avance que, comme une bonne mère qui s'occupe sans cesse de mettre ses enfans à l'abry du besoin, la Convention Nationale s'empressera de nous procurer les secours que nous attendons en cette facheuse circonstance

(1) Creuse.
(2) *P.V.*, XLII, 159.
(3) *P.V.*, XLII, 159. Mention dans *J. Sablier*, n° 1457.
(4) C 314, pl. 1255, p. 32.

(1) Ci-devt Ste-Menehould (Marne).
(2) *P.V.*, XLII, 159. Mentionné par *J. Sablier*, n° 1457.
(3) C 314, pl. 1255, p. 33.